

ORGANISATION DE MANIFESTATION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nom de l'Association ou son représentant.....

.....

☎ fixe ☎ portable.....

Courriel

Nature de la manifestation

Date de la manifestation

Lieu de la manifestation

Pièces à joindre à votre demande :

Arrêté municipal : (1) - Interdiction de stationner - Autorisation de déviation

Plan cadastral - préciser sur le plan le lieu d'installation du matériel

<https://cadastre.gouv.fr> ou <https://www.geoportail.gouv.fr>

AFIN DE SATISFAIRE AU MIEUX LES ASSOCIATIONS, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR PRENDRE CONNAISSANCE DES POINTS CI-DESSOUS :

1. Faute de réservation dans les délais, la Collectivité se réserve le droit de ne pouvoir satisfaire votre demande.
2. Le matériel devra être rendu en l'état où il vous a été remis.
3. Les bâches de côté des chapiteaux sont mises en place par les utilisateurs et doivent être rangés dans les caisses en bois approprié.
4. En cas de manifestations multiples, la décision d'attribution de matériel sera prise par la municipalité.
5. En cas de vent supérieur à 100 Km/h ou neige supérieure à 4 cm – Evacuation du ou des chapiteau(x).

(1) Préciser lieu

Date et signature

AVIS DU MAIRE :

MERCI DE DEPOSER VOTRE DEMANDE 2 MOIS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION

NATURE DU MATERIEL	QUANTITE SOUHAITEE	QUANTITE MISE A DISPOSITION	LIEU INSTALLATION
PODIUM 6 X 7 POSSIBLE EN FONCTION DU SITE			
CHAPITEAUX (PRÉCISER SUR LE PLAN CADASTRAL L'EMPLACEMENT DU CHAPITEAU)			
3 X 3 (1 UNITE)			
8 X 5 (3 UNITES)			
+ BACHE DE COTÉ (3 COTES PAR CHAPITEAU)			
NEONS SOUS CHAPITEAUX			
TABLES (42 UNITES = 250 PERSONNES ENVIRON)			
BANCS (44 UNITES POUR 250 PERSONNES)			
CHAISES (85 UNITES)			
SONO PORTATIVE			
GYMNASE :	-SONO		
	-MICRO		
COFFRET ELECTRIQUE :			
- PL. VIDON - 36 KVA			
- CLAVELLE - 16 KVA			
- GYMNASE - 16 KVA			
- PARVIS MAIRIE - 10 KVA			
FAIBLE PUISSANCE			
- SQUARE JARROSSON 24 KVA			
CLES POUR COFFRET CI-DESSUS : ECLAIRAGE PRISES ET ARMOIRE (DONT MULTISPORT ET GYMNASE)			
BARRIERES (100 UNITES MAXI)			
ESTRADES : - 1 M X 1 M X 30 CM DE HAUT (4 UNITES MAXI)			
GRILLES D'EXPOSITION : - (10 UNITES MAXI)			
TOILETTES PUBLIQUES MOBILES - 1 CABINE - 1 URINOIR			